

ALGERIE TELECOM.SPA

EPE/SPA au capital social de 61 275 180 000 DA

RC N°02 B 18083

DIRECTION OPERATIONNELLE DE SOUK AHRAS

Réf : AT/DO41/SDTO/DRT/...11.../2020

SOUK AHRAS LE : 21 JAN. 2020

DECISION DE RESILIATION DE CONTRAT N° AT/DO/SDFS/AL/26/2018

Le Directeur Opérationnel ;

- Vu les statuts de l'entreprise publique économique Algérie Télécom, société par actions.
- Vu la décision DG N° 152/2019 du 22 Janvier 2019 portant la désignation de Monsieur GABSI ADEM, en qualité de Directeur Opérationnel de SOUK AHRAS par intérim.
- Vu le Bon de Commande N° 180494 du 17/12/2018, pour la réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de câble à Fibre Optique tronçon SEDRATA-SIDI BELGHITH sur une distance de 02 km, attribué selon le contrat n°AT/DO/SDFS/AL/26/2018.
- Vu la procédure de passation des marchés d'Algérie Télécom de Janvier 2019, notamment son article N° 144 (144.1) relatif à la résiliation aux torts exclusif du partenaire cocontractant.
- Vu les deux mises en demeure du 27/10/2019 et du 25/11/2019, relatifs au refus de reprendre les travaux du chantier.

Décide :

Article 1 : De procéder à la résiliation du contrat n°AT/DO/SDFS/AL/26/2018. Conclu entre l'entreprise cocontractante TEBIB ABDELHAFIDH et la Direction Opérationnelle de SOUK AHRAS et de prononcer la résiliation aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

Article 2 : Messieurs le Sous-directeur technique, le Sous-directeur fonction support et le chef de département finance et comptabilité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision qui prend effet à compter de la date de sa signature.

Chef de Département Réseau Transport


Signé : L. AL AIRIA Abdelouazeb



Le Directeur Opérationnel P/I

Signé : Adam GABSI